



Evaluation d'une future indemnisation Quantum Doloris et AIPP

Par **REINETKA**, le **13/06/2013** à **11:24**

Bonjour - en mai 2012 je fus victime d'un accident de la vie privée (3 fractures des vertèbres lombaires) lors d'une promenade en bateau (bateau appartenant à un membre de la famille) - J'avais antérieurement souscrit un contrat supplémentaire couvrant les accidents de la vie courante auprès de mon assureur MAIF. Celui ci vient de me faire passer une expertise pour évaluer le préjudice causé (sans que je ne l'ai demandé).

Les résultats sont les suivants : AIPP de 6% - Quantum Doloris de 2,7 sur 7.

Quelle est l'indemnisation "moyenne" à laquelle je peux espérer être dédommagée - ou plus clairement, y a-t-il un barème en dessous duquel je serais amenée à contester ce qui me sera versé.

Je suis de sexe féminin et âgée de 65 ans.

Cet accident a entraîné chez moi un handicap (marche/promenade quasi impossible) - douleurs persistantes - port d'un lombostat - degrés de mobilité très diminués.

Si vous pouviez me donner une idée de ce qui se pratique -Accident survenu au large de Marseille (13) - demeurant dans le 79.

Merci

Par **midissi**, le **02/08/2013** à **14:15**

Bonjour,

Les cours d'appel publient depuis quelques années des référentiels qui permettent d'estimer la réparation à laquelle on peut prétendre. Vous trouverez par exemple le référentiel indicatif

régional des cours d'agen, angers, bordeaux, grenoble, limoges, nîmes, orléans, pau, potiers, toulouse, versailles et Basse-terre sur le site internet du barreau de Toulouse. Cela vous permettra de vous faire déjà une idée de ce auquel vous pourriez avoir droit, sachant que cela peut varier d'une cour à l'autre et des caractéristiques du dossier. Cela reste indicatif comme son intitulé. En espérant avoir pu vous être utile.

Par **LDG**, le **19/10/2013** à **21:24**

Bonjour,

Vous dîtes que vous ne pouvez quasiment plus faire de marche/promenade, le médecin expert n'a pas retenu de préjudice d'agrément ?

A ce jour, avez vous été indemnisée ?

Cordialement,